

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 12 SEPTEMBRE 2019 -

DÉCISION N° 19 - 06 - 055

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 2 juillet 2019 s'est réuni le jeudi 12 septembre 2019 à partir de 14 heures au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Georges DRU (Vice-président)
- Claude GIRAUD (Vice-président)

Excusé :

- Claude LIOGIER (membre du bureau)

Décision 11 : Le recours à un contrat à durée déterminée.

Le renouvellement du contrat à durée déterminée de Madame Aimée DEROULEZ est sollicité au sein de la section *marchés publics et procédures formalisées*. Les modalités suivantes sont envisagées :

✓ *Durée : contrat à durée déterminée d'une durée de six mois à compter du 13 septembre 2019 ;*

✓ *Affectation : section marchés publics et procédures formalisées ;*

✓ *Motif : remplacement temporaire de fonctionnaire (cf. article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984) ;*



✓ *Grade : adjoint administratif territorial ;*

✓ *Rémunération : 1^{er} échelon (RIFSEEP et complément de rémunération attribués dans les mêmes conditions que les fonctionnaires).*

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique : Le bureau décide de faire appel à un agent contractuel dans les conditions suivantes :

✓ *Nom du contractant : Aimée DEROULEZ ;*

✓ *Durée : contrat à durée déterminée d'une durée de six mois à compter du 13 septembre 2019 ;*

✓ *Affectation : section marchés publics et procédures formalisées ;*

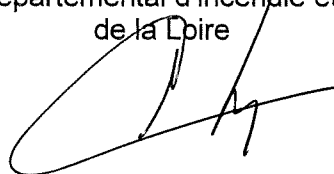
✓ *Motif : remplacement temporaire de fonctionnaire (cf. article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984) ;*

✓ *Grade : adjoint administratif territorial ;*

✓ *Rémunération : 1^{er} échelon (RIFSEEP et complément de rémunération attribués dans les mêmes conditions que les fonctionnaires).*

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER